

Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central



Filière Bovins Lait
Résultats de la campagne 2010

Édition 2012

Maître d'ouvrage et coordination :

Pôle Agriculture Biologique Massif Central



Partenaires techniques :

Chambres Départementales d'Agriculture de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute Loire, de la Loire, du Lot, du Rhône, de Lozère, Institut de l'Élevage, ABioDoc, VetAgro Sup.

Référent filière : Jean Luc REUILLON (Institut de l'élevage)



Avec le soutien financier de l'Etat (FNADT) et des Conseils Régionaux d'Auvergne, de Languedoc Roussillon et de Midi Pyrénées, *dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central.*



SOMMAIRE

1- Présentation du projet : des suivis réalisés dans le cadre du Massif Central	5
1.1- Contexte et enjeu	5
1.2- Objectifs	5
1.3- Protocole	6
1.4- La production bovins lait AB du Massif Central	7
 2- Résultats de la campagne 2010 pour la filière Bovins Lait.....	9
2.1- Présentation des exploitations du réseau	9
2.2- Résultats structurels	11
2.3- Les résultats techniques	12
2.4- Les résultats économiques.....	13
 Annexes	
Annexe 1 : Principales zones fourragères de montagne du Massif Central	15
Annexe 2 : Aides nationales spécifiques au lait biologique.	16
Annexe 2 : Références modulaires spécifiques des systèmes Bovins lait en AB 2011.....	17
 Lexique	19
Contacts	20
Pour en savoir plus	21



1- Présentation du projet : des suivis réalisés dans le cadre du Massif Central

1.1- Contexte et enjeu

La poursuite du développement de l'agriculture biologique passe par l'accès à des données technico-économiques régulièrement actualisées et tenant compte des spécificités des territoires. Face à ce besoin, le Pôle Agriculture Biologique Massif Central et une quinzaine de partenaires conduisent un important programme sur la durabilité et le fonctionnement technico-économique des systèmes d'élevages en agriculture biologique dans le Massif Central (Projet « Systèmes »).



Quatre filières animales sont concernées ici : les productions laitières bovine et ovine et les productions viande bovine et ovine.



1.2- Objectifs

A partir de suivis technico-économiques (enquêtes et recueils de données en fermes), ce travail a pour but :

- de mettre à jour les références existantes et de consolider la connaissance sur des systèmes d'élevage en agriculture biologique diversifiés,
- d'enrichir les référentiels techniques et économiques pour accompagner les conversions à la bio,
- de compléter les outils de conseil (grilles de cohérence, diagnostics de faisabilité des conversions, simulations pour l'amélioration des systèmes d'élevage bio déjà en place, outils d'aide à la décision,...) pour l'optimisation des systèmes,
- et de diffuser les informations à l'ensemble des acteurs agricoles et à l'enseignement.

1.3- Protocole

Ce projet est pluriannuel, allant de fin 2008 à décembre 2013.

Des données technico-économiques sont recueillies chaque année par enquêtes dans plus de 60 fermes, sur l'ensemble du Massif Central, par des ingénieurs et techniciens de chambres d'agriculture ou de groupements de producteurs, ainsi que par des acteurs de l'enseignement et de la recherche. Les données ainsi récoltées sont transmises et centralisées auprès de « référents filières » qui les analysent. Ce travail de synthèse est notamment nourri par des échanges entre le référent et les partenaires de terrain, afin de faire ressortir au mieux les caractéristiques de la filière dans la conjoncture étudiée.

Les fermes suivies ne sont pas représentatives de la moyenne des fermes biologiques du Massif Central. Elles ont volontairement été choisies en raison de leurs bons résultats, afin de constituer des objectifs technico-économiques réalistes pour les filières.

Ces enquêtes sont aussi l'occasion d'échanges entre les partenaires de terrain et les éleveurs, en recherche constante d'optimisation de leur système.



Parmi les partenaires de ce projet peuvent être cités (toutes filières confondues) : les chambres d'agriculture de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Loire, de la Haute-Vienne, de la Loire, du Lot, de la Lozère, et du Rhône, le SIDAM, VetAgro Sup – Campus agronomique de Clermont, l'AVEM, le CETA Herbe du Lait, l'INRA, l'Institut de l'Élevage, ABioDoc et le Pôle Agriculture Biologique Massif Central.

L'analyse du fonctionnement des systèmes d'élevage se fait au travers de trois approches :

- **un suivi annuel**, afin d'établir des bilans technico-économiques et environnementaux, de réaliser chaque année une analyse des résultats par production (ovins viande, ovins lait, bovins viande, bovins lait) ;
- **un suivi de l'évolution pluriannuelle**, à partir des recueils des données annuelles optimisées, de leur analyse et du suivi dans le temps des évolutions des systèmes face aux aléas (ex : conjoncture économique, aléas climatiques...) ; la valorisation de ce suivi se fera sous la forme d'une analyse transversale (multi-production) pluriannuelle prévue en fin de projet ;

- **un suivi « thématique »**, sur la base d'enquêtes annuelles et ciblées, pour appréhender trois points clefs : l'autonomie alimentaire, le temps et l'organisation du travail et enfin la durabilité des systèmes.

Ce projet permet de produire plusieurs documents :

- Un document de synthèse annuel pour chacune des filières. Ce document fait apparaître l'aspect pluriannuel et l'évolution des indicateurs à partir de la deuxième année du projet ;
- Un document global annuel reprenant chacune des quatre synthèses par filière ainsi que les résultats des enquêtes thématiques. L'analyse inter-filière sera pluriannuelle en fin de programme.

Ce document présente l'analyse de la campagne 2010, à partir des données recueillies en 2011, pour la filière Bovins Lait.

Avertissements

Il convient de remarquer que les résultats présentés dans ce document **n'illustrent pas le cas de tous les élevages AB du Massif Central**, mais seulement de l'échantillon étudié, qui est composé d'un effectif limité de fermes choisies pour leurs résultats.

Par ailleurs, on dispose à ce jour, dans le cadre de ce projet, des données de trois campagnes (2008, 2009 et 2010). Or, **un recul de plusieurs années est souvent nécessaire pour confirmer ou non les chiffres et leurs interprétations.**



1.4- La production bovin lait bio du Massif Central

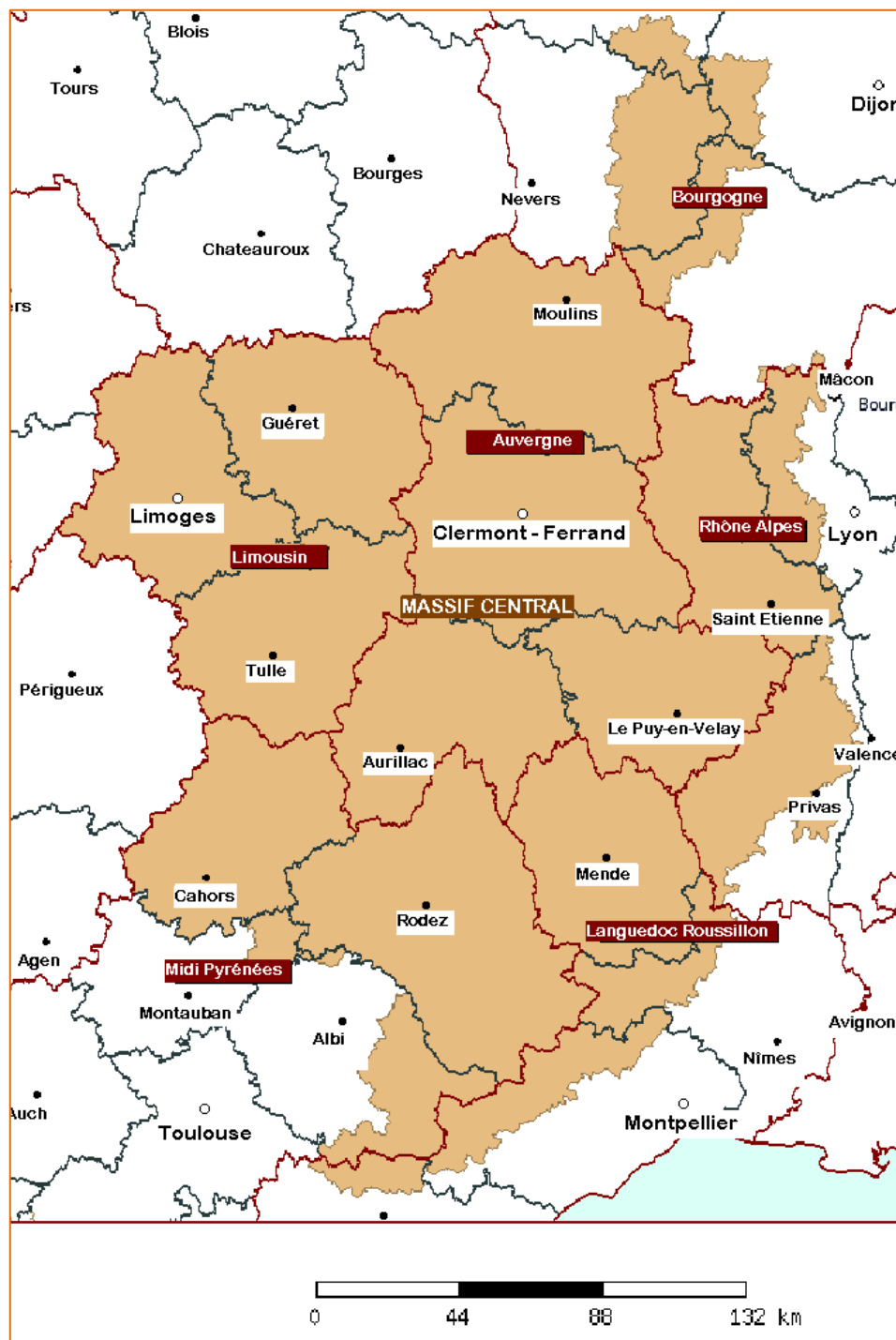
Le Massif Central, tel que défini dans la convention interrégionale de Massif / Massif Central, s'étend sur un territoire d'environ 85 000 km², et est réparti sur 22 départements et six régions. Ces régions sont l'Auvergne, la Bourgogne, le Languedoc – Roussillon, le Limousin, Midi – Pyrénées, et Rhône – Alpes (carte ci-après).

L'Observatoire National de l'agriculture biologique (Agence Bio) diffuse les données de l'agriculture biologique en régions et par département.

Site de l'Agence Bio : <http://www.agencebio.org/pageEdito.asp?IDPAGE=145&n2=131>

En 2010, le Massif Central compte plus de 139 000 ha (3.95 % de la SAU) engagés en bio (dont 29 000 ha en première année de conversion), soit 26 % de plus par rapport à 2009. On dénombre **5 120 vaches laitières* biologiques** sur le Massif, soit + 7.4 % par rapport à 2009. Cet effectif correspond, toujours en 2010, à 6.2 % du cheptel bovins lait bio national.

* Ces chiffres regroupent les cheptels de 12 départements inclus à plus de 60 % dans le Massif Central, soit l'Allier, le Cantal, la Haute Loire, le Puy de Dôme, la Corrèze, la Creuse, la Haute Vienne, l'Aveyron, le Lot, la Loire, la Lozère et l'Ardèche. Ce territoire pris en compte représente plus de 84 % du Massif Central. **L'effectif réel du Massif Central est donc légèrement sous-évalué ici.**



Sources : DATAR, DGALN, DGMT, SDCTV, DGCL, ETD ; Intégration CPIDO Sud Est ; Découpage administratif : GéoFLA® – ©IGN – PARIS 2008

Délimitations géographiques du Massif Central

2- Résultats de la campagne 2010 pour la filière Bovins Lait

2.1- Présentation des exploitations du réseau

2.1.1. Les systèmes laitiers en agriculture biologique du Massif Central décrits par les réseaux

Le suivi d'exploitations bovins lait en agriculture biologiques par les réseaux d'élevage depuis plusieurs années a permis de décrire trois systèmes adaptés aux zones granitiques d'altitude. Ces systèmes sont présentés sous forme de cas-type dans la brochure « Les systèmes bovins Biologiques en France » publié en décembre 2009 par l'Institut de l'élevage. Ces trois systèmes, codés AB1, AB2 et AB3 ont les caractéristiques suivantes :

AB1 : Quota et surface relativement importants. Le système fourrager repose sur le foin séché en grange, ce qui a entraîné d'importants investissements, rendus possibles par un quota supérieur à 200 000 L.

Les installations de séchage ont souvent été subventionnées dans le cadre d'un CTE.

AB2 : Quota et surfaces moyennes, Système foin séché au sol ou séchage en grange d'appoint. Système peu investisseur traditionnel.

AB3 : Le système fourrager repose sur l'ensilage d'herbe et le foin.

Plusieurs des fermes du réseau se répartissent dans ces trois systèmes (voir tableau 1).

Néanmoins certaines sont dans d'autres systèmes et/ou d'autres zones fourragères :

Aba (AB Autres systèmes), systèmes avec maïs ou transformateurs et/ou vente directe.



2.1.2. Répartition des exploitations par système et par département

année	département	AB1	AB2	AB3	Aba	Total général
2010	12				1	1
	15		1	1		2
	42	2		2		4
	43		2	2		4
	63	1	1			2
	69	1	1		2	4
Total 2010		4	5	5	3	17
2009	12				1	1
	15		1	1		2
	42	2		2		4
	43		2	1		3
	63	1	1			2
	69	1	1		2	4
	46				1	1
	Total 2009	4	5	4	4	17
2008	12				1	1
	15		1	1		2
	42	2		2		4
	43		2	1		3
	63	1	1			2
	69	1	1		2	4
	46				1	1
	Total 2008	4	5	4	4	17

Tableau 1

Le tableau 1 montre la répartition des 17 exploitations dans les quatre groupes identifiés et par département.

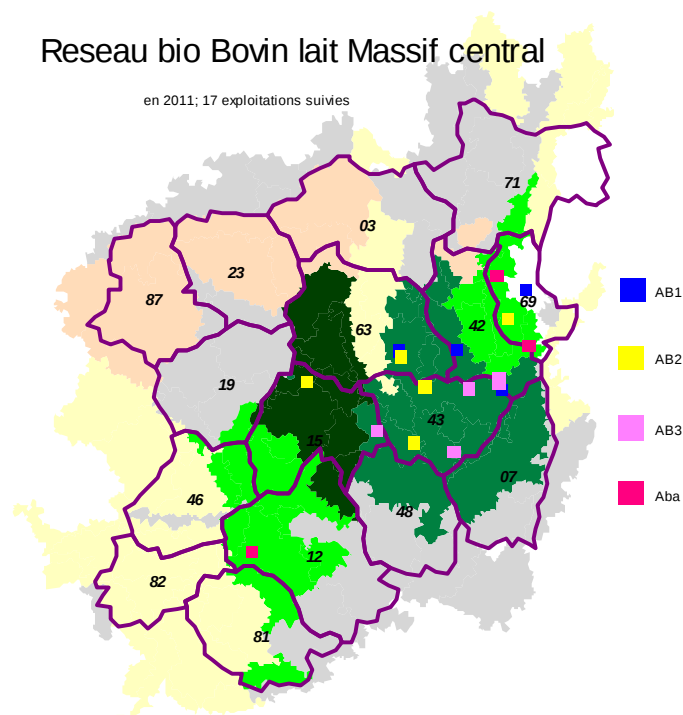
Plusieurs modifications ont été apportées à l'échantillon :

- Pas de suivi dans le Lot cette année : le groupe **Aba** perd une ferme sur quatre, ce qui fait que les comparaisons entre année ne seront pas pertinentes pour ce groupe. Les deux fermes du Rhône ont une part de vente directe du lait (avec ou sans transformation).
- La Haute-Loire renouvelle une ferme et en rajoute une : un exploitant étant parti à la retraite (**AB2**) a été remplacé par une ferme de même système, mais en cours de conversion. Une autre a été ajoutée en système **AB3**. L'examen des résultats de ces fermes en conversion montre qu'ils sont cohérents avec des systèmes AB (car engagées depuis longtemps dans la démarche).

Nous présenterons les résultats 2010 de l'ensemble du réseau (moyennes par système), tandis que pour l'analyse interannuelle nous travaillerons à échantillon constant.

Dans la suite de ce document et pour l'analyse des résultats, les exploitations ont été regroupées selon leur appartenance à un système.

La carte ci-dessous montre la répartition géographique des fermes suivies réparties par type de système (voir codage ci-dessus). Les couleurs de la carte font référence aux grandes zones fourragères du Massif Central comme définies dans l'annexe 1.



2.2- Résultats structurels : (moyennes de chacun des groupes)

Données	AB1	AB2	AB3	Aba	Ensemble
	2010	2010	2010	2010	
Nb expl.	4	5	5	3	17
UMO totales	2,7	1,5	1,4	1,7	1,8
SAU	100	60	63	63	71
dt CV (ha)	12,4	3,0	9,3	7,9	8,0
SFP (ha)	87,7	56,9	53,7	54,8	62,8
dont MF(ha)	0,0	0,0	0,0	1,3	0,2
lait produit	342202	150575	207154	168495	215467
Nbre de VL	52	34	38	39	40
UGB totales	80	53	56	59	61
Lait produit/UMO	129702	104899	159039	100101	125812

Tableau 2 : Résultats structurels moyens 2010 par cas-type.

Les exploitations **AB1** se distinguent des autres par leur plus grande taille (lait produit et SAU) tandis que les **AB2** et **AB3** se distinguent par leurs plus petites dimensions. Le groupe **AB3** est pour la taille dans la moyenne des exploitations laitières du Massif Central.

Données	AB1			AB2			AB3			Aba		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Nb expl.	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3
UMO totales	2,7	2,7	2,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	1,7	2,0	1,8
SAU	100	96	92	64	64	64	63	62	62	63	65	65
dt CV (ha)	12,4	14,6	11,4	3,8	4,2	4,0	9,4	9,7	9,9	7,9	7,1	7,2
SFP (ha)	87,7	81,8	81,0	60,2	59,7	60,0	53,4	52,3	52,1	54,8	57,5	57,3
dont MF(ha)	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,3	1,7	1,3
lait produit	342202	321642	316657	165006	152342	156945	206940	184059	189008	168495	170108	166237
Nbre de VL	52	53	52	37	35	35	38	36	37	39	38	36
UGB totales	80	80	76	58	58	58	57	55	52	59	59	58
Lait produit/UMO	129702	125185	124954	110021	103385	104599	146796	132195	134840	100101	82795	88697

Tableau 2 bis : Résultats structurels interannuels.

L'année 2010 a vu une forte progression des quantités produites dans l'ensemble des systèmes, à part **Aba**. La progression est de 10 000L (5 %) environ pour l'ensemble de l'échantillon constant. La progression du nombre de vache est faible.

2-3- Résultats techniques : (moyenne de chacun des groupes)

Données	AB1	AB2	AB3	Aba	Ensemble
	2010	2010	2010	2010	
Nb expl.	4	5	5	3	17
Taux de renouvellement	29%	25%	28%	22%	26%
lait produit/VL/an	6537	4543	5508	4429	5276
Concentré g/l	233	175	223	214	209
Lait produit/ha SFP	3888	2639	3862	3152	3383
fourrages récoltés TMS/UGB	3,55	2,26	2,39	2,38	2,63
achat fourrage (TMS/UGB)	0,14	0,44	0,15	0,35	0,27
Achat de concentré (%)	49%	81%	46%	41%	56%
Autonomie alimentaire (%des UFL)	89%	83%	89%	91%	88%
Moyenne de TB	40,9	40,7	41,6	38,3	40,6
Moyenne de TP	32,4	33,8	32,9	33,0	33,0

Tableau 3 : : Résultats techniques moyens 2010 par cas-type.

AB1 a l'intensification animale (6 537 l / VL) et surface (3 888 l / ha SFP) la plus élevée, suivie par **AB3** (5 508 l / VL et 3 862 l / ha SFP). L'intensification des deux autres groupes est plus modeste (environ 4 500 l / VL et 3 000 l / ha SFP). Le groupe qui a l'autonomie alimentaire la plus importante est **Aba** (91 % des UFL produits) suivis par **AB1** et **AB3** (89 %) ; le plus dépendant étant **AB2**, avec moins de 83 % d'autonomie alimentaire.



Données	AB1			AB2			AB3			Aba		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Nb expl.	4	4	4	4	5	5	4	4	4	3	3	3
Taux de renouvellement	29%	26%	28%	27%	25%	28%	30%	22%	25%	22%	29%	19%
lait produit/VL/ha	6537	6041	6089	4670	4481	4627	5441	5177	5303	4429	4471	4631
Concentré g/l	233	213	212	183	230	225	228	225	231	214	200	195
Lait produit/ha SFP	3888	3933	3979	2766	2722	2911	3880	3548	3632	3152	3044	2983
fourrages récoltés TMS/UGB	3,55	3,38	3,72	2,16	1,99	2,55	2,24	1,98	2,69	2,38	2,30	2,57
achat fourrage (TMS/UGB)	0,14	0,00	0,00	0,30	0,16	0,09	0,19	0,07	0,00	0,35	0,04	0,08
Achat de concentré (%)	49%	47%	41%	77%	66%	69%	49%	41%	49%	41%	49%	39%
Autonomie alimentaire (%des UFL)	89%	92%	93%	86%	89%	89%	88%	93%	93%	91%	95%	95%
Moyenne de TB	40,9	39,6	40,0	40,1	38,1	39,3	41,3	40,4	40,1	38,3	39,9	38,7
Moyenne de TP	32,4	31,6	31,8	33,6	32,9	32,8	32,9	32,9	32,1	33,0	33,1	32,9

Tableau 3 bis : Résultats techniques interannuels moyens par système.

L'augmentation de production laitière en 2010 pour les groupes **AB1**, **AB2**, **AB3** a été réalisée essentiellement par l'augmentation du rendement laitier. Cette augmentation s'est réalisée avec une dégradation de l'autonomie en UF (- 3 à - 5 points). Ceci s'explique sur le plan économique par le rapport « prix du lait / concentré » (*feed ratio*) favorisant l'achat de concentré supplémentaire pour le produire (*feed ratio* > 1,4). Notons également l'accroissement du TB et du TP cohérent avec la progression des aliments achetés (concentrés pour **AB1** et **Aba** ou fourrages pour **AB2** et **AB3**).

2-4- Résultats économiques : (moyenne de chacun des groupes)



Données	AB1	AB2	AB3	Aba	Ensemble
	2010	2010	2010	2010	
Nbre expl.	4	5	5	3	17
Produit Brut	219 153 €	109 129 €	139 919 €	120 739 €	146 121 €
PB/UMO	83 800 €	77 017 €	105 839 €	71 562 €	86 127 €
Prix lait laiterie	423 €	413 €	410 €	421 €	416 €
aides totales (% du PB)	19%	27%	23%	22%	23%
Ch. opé. (% du PB)	24%	28%	25%	29%	27%
Ch. anim. (€/UGB)	614 €	539 €	546 €	526 €	556 €
Moyenne de Concentré VL (€/1000l)	70 €	71 €	66 €	67 €	68 €
Moyenne de veto/UGB	43 €	40 €	43 €	25 €	39 €
Moyenne de Fel/UGB	121 €	77 €	76 €	70 €	86 €
Moyenne de Ch. veg. (€/ha SAU)	49 €	42 €	78 €	53 €	56 €
Moyenne de Chstr_haSAU	685 €	704 €	714 €	692 €	700 €
Ch. Struct. (% du PB)	32%	39%	32%	36%	35%
EBE en % du PB	44%	33%	42%	35%	39%
EBE pour 1000 l (€)	284 €	239 €	281 €	254 €	264 €
Annuités (% du PB)	8%	14%	12%	4%	11%
Disponible (€/UMO familial)	48 583 €	15 826 €	32 350 €	27 663 €	30 482 €

Tableau 4 : Résultats économiques moyens 2010 par cas-type.

Le revenu disponible de chacun des groupes est très différent. Le système **AB1** assure les meilleurs revenus (plus de 48 000 € / UMO en moyenne) et **AB2** les plus bas (16 000 € / Umo)... trois fois moins qu'**AB1** ! Notons que le système **AB1** repose sur des systèmes séchage en grange performants dont les emprunts sont largement amortis (8 % du PB).

Données	AB1			AB2			AB3			Aba		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Nbre expl.	4	4	4	4	5	5	4	4	4	3	3	3
Produit Brut	219 153 €	195 581 €	189 644 €	120 872 €	95 744 €	95 795 €	142 676 €	126 086 €	123 869 €	120 739 €	112 831 €	113 245 €
PB/UMO	83 800 €	76 654 €	75 261 €	82 145 €	70 791 €	69 113 €	100 077 €	89 107 €	88 261 €	71 562 €	55 317 €	61 631 €
Prix lait laiterie	423 €	420 €	428 €	429 €	398 €	409 €	428 €	421 €	430 €	421 €	423 €	423 €
aides totales (% du PB)	19%	16%	16%	23%	21%	21%	22%	20%	19%	22%	18%	18%
Ch. opé. (% du PB)	24%	23%	25%	27%	31%	33%	27%	27%	25%	29%	22%	25%
Ch. anim. (€/UGB)	614 €	465 €	524 €	527 €	554 €	579 €	596 €	509 €	468 €	526 €	386 €	452 €
Moyenne de Concentré VL (€/1000l)	70 €	64 €	63 €	73 €	89 €	90 €	70 €	68 €	75 €	67 €	66 €	63 €
Moyenne de veto/UGB	43 €	36 €	27 €	42 €	54 €	43 €	46 €	53 €	41 €	25 €	21 €	25 €
Moyenne de Fel/UGB	121 €	118 €	125 €	68 €	84 €	109 €	73 €	65 €	100 €	70 €	60 €	77 €
Moyenne de Ch. veg. (€/ha SAU)	49 €	81 €	83 €	45 €	24 €	36 €	77 €	102 €	105 €	53 €	42 €	52 €
Moyenne de Chstr_haSAU	685 €	668 €	543 €	753 €	594 €	616 €	749 €	688 €	623 €	692 €	726 €	576 €
Ch. Struct. (% du PB)	32%	34%	27%	40%	35%	36%	33%	34%	31%	36%	43%	34%
EBE en % du PB	44%	42%	49%	33%	32%	32%	39%	38%	44%	35%	34%	38%
EBE pour 1000 l (€)	284 €	260 €	293 €	246 €	225 €	212 €	269 €	256 €	287 €	254 €	225 €	261 €
Annuités (% du PB)	8%	10%	11%	13%	15%	14%	11%	10%	9%	4%	6%	9%
Disponible (€/UMO familial)	48 583 €	40 703 €	41 351 €	17 888 €	10 520 €	12 705 €	29 368 €	25 659 €	32 588 €	27 663 €	20 087 €	20 638 €

Tableau 4 bis : Résultats économiques interannuels moyens par système.

Les revenus 2010 sont en hausse dans tous les groupes : ceci est dû principalement à une efficacité économique (EBE / PB) qui s'améliore, une légère augmentation des prix de vente du lait, **mais surtout une forte augmentation des quantités de lait produit.**

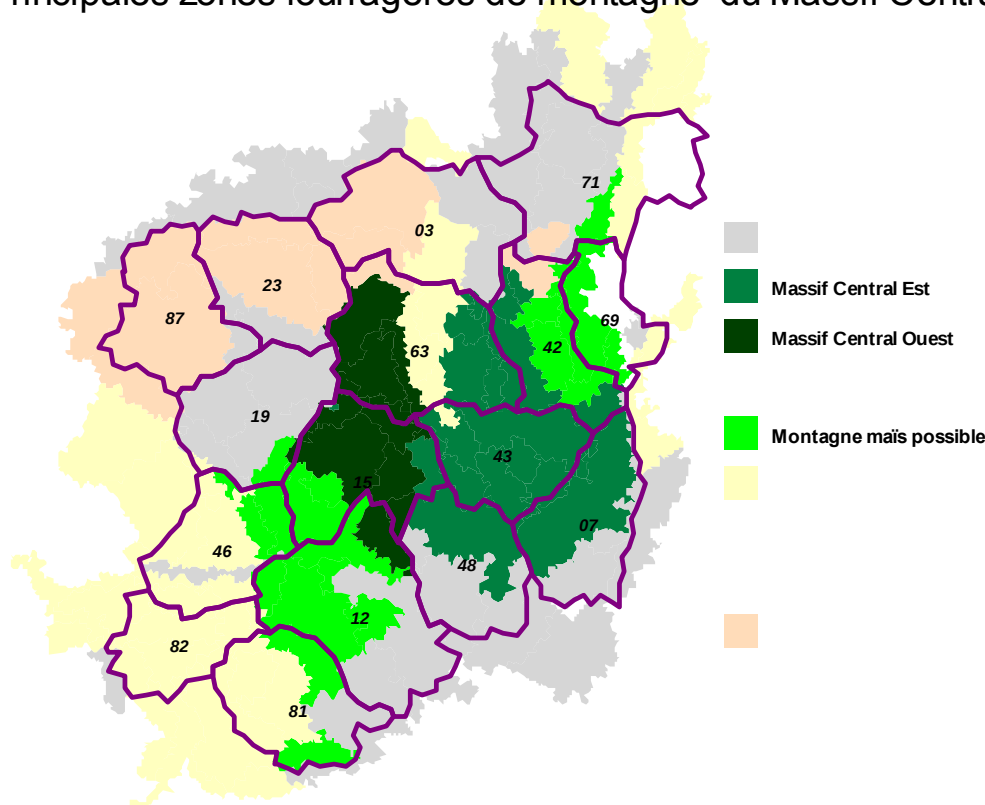


Rappel : Ces tendances moyennes reposent sur une grande variabilité intra-groupe.



Annexe 1

Principales zones fourragères de montagne du Massif Central



La zone de montagne Volcanique et Cristalline du Massif Central englobe la presque totalité des départements du Cantal et de la Haute-Loire de la Loire, le Nord de la Lozère et de l'Ardèche, le Puy de Dôme hormis la Limagne et une partie du département du Rhône et de l'Aveyron.

L'altitude est comprise entre 600 et 1200 m. On distingue deux zones d'altitude supérieur à 800 m (Massif central Est et Massif Central Ouest) et une zone de piémont (Montagne mais possible) d'altitude inférieur à 800 m.

Les surfaces agricoles de la **zone volcanique d'altitude de l'ouest** (Massif Central Ouest) sont quasiment entièrement couvertes de prairies permanentes. Elles profitent à la fois de la bonne rétention en eau et de la bonne fertilité des terrains. De plus, les pluies fréquentes assurent une bonne pousse de l'herbe durant toute la saison de pâturage.

Le Massif central Est comprend : les **plateaux volcaniques** de la Planèze de Saint-Flour et du Velay Volcanique, ainsi que les hauts **plateaux granitiques** de Margeride, du Velay granitique et du Livradois. Les terrains sont filtrants (arènes granitiques), et ces zones connaissent une période sèche en été. La prairie permanente fait place, là où le labour est possible, à la prairie temporaire, cultivée en rotation avec du triticale.

Enfin sur les pourtours, lorsque l'altitude ne dépasse pas 800 m, on trouve dans les exploitations quelques hectares de maïs (**Montagne maïs possible**). Les principales régions agricoles de cette zone sont la Chataigneraie du Cantal, le Ségala de l'Aveyron et les Monts du Lyonnais.



Annexe 2

Aides nationales spécifiques au lait biologique.

Aides à l'agriculture biologique	Montant 2011 (tarif de base à moduler à 9 %)
Aide à la conversion vers l'agriculture biologique (SAB-C) (engagement de 5 ans) Aide 2^{ème} pilier	Prairies permanentes et prairies temporaires à rotation longue : 100 €/ ha ; Cultures annuelles et prairies temporaires < 5ans (1) : 200 €/ ha ; Légumes de plein champ, viticulture : 350 €/ ha ; Maraîchage, arboriculture : 900 €/ ha. ➔ Aide non cumulable avec les MAE surfaciques du deuxième pilier (1) La parcelle doit accueillir autre chose que de la prairie au moins une fois en 5 ans.
Aide au soutien de l'agriculture biologique (SAB-M) Aide 1^{er} pilier couplée	Prairies permanentes et prairies temporaires : 80 €/ ha ; Cultures annuelles : 100 €/ ha ; Légumes de plein champ, viticulture : 150 €/ ha ; Maraîchage, arboriculture : 590 / ha. Non plafonnée ➔ Aide non cumulable avec les MAE surfaciques du deuxième pilier.
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique. Ce montant n'apparaît pas dans la comptabilité. Il sera traité en produit exceptionnel (aide non affectable).	Crédit d'impôt 2011 au titre des revenus 2010 : base forfaitaire de 2 400 € avec majoration de 400 €/ ha dans la limite de 4 ha Crédit d'impôt maximal de 4 000€ / foyer fiscal avec plafond à 3 parts soit 12 000 € ➔ Aide non imposable ➔ Aide non cumulable avec les aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique.

9-févr-12

Références modulaires spécifiques des systèmes Bovins lait en Agriculture Biologique

2 011

*(Pour les références en système BL conventionnel voir le référentiel Auvergne-Lozère)

Prix de vente du lait en laiterie

Différentiel de prix de : **90 €/1000L** avec le prix du lait conventionnel*soit un prix de base moyen du lait biologique d'environ **410 €/1000 l**

Prix de vente des produits viande joints (veaux et vaches de réforme)

Différentiel de prix réformes classe P=290 KgC de : **15 à 20%** avec les prix conventionnels*

Aides spécifiques

(Voir résumé dans la fiche "Application du bilan de santé de la PAC 2010")

Renseignements complémentaires auprès du référent bio départemental (liste ci-dessous)

Concentrés AB	€/T brute 2010	évolution (%)	€/T brute 2011
Maïs grain AB	350 €		350 €
Maïs épi (55% de MS)	220 à 240 €		220 à 240 €
Céréales à paille achetée	360 €		370 €
Céréales autoconsommée	320 €		320 €
VL 18 AB	440 €		450 €
Luzerne deshydratée (18)	305 €		305 €
Pois et féverole			410 €
Tourteau de Soja	750 €		750 €
Aliment JB	410 €		420 €
CMV	1 000 €		1 000 €
Foin AB de graminées	150 à 200 €		150 à 250 €
Foin AB de luzerne	200 à 250 €		150 à 250 €



Autres charges d'élevage

Frais vétérinaires **-30%** des charges BL conventionnel*

Autres frais d'élevage **=** aux charges BL conventionnel*

Engrais	type engrais	€/T engrais	€/T unités
Phosphore	Scorseed 12%P2O5 et 49 %	160 €	1 100 € €/T
Unités neutralisantes	Carbonate magnésien 45 %	70 €	155 € €/T
Potasse (Patenkali)	30% K2O+12%Mgo	350 €	1 100 € €/T
Azote organique	fiente volaille 5/3/3	220 €	3 000 € €/T

Charges de structure spécifiques AB

(pour les aides possibles voir expert départemental)

Frais de certification Entre 500 et 600 €/an

Département	Expert AB	Organisme	Tel	adresse e-mail
43	Régine TENDILLE	Chambre d'agriculture 43	04 71 07 21 00	rtendille@haute-loire.chambagri.fr
15	Vincent VIGIER	Chambre d'agriculture 15	04 71 45 55 39	vincent.vigier@cantal.chambagri.fr
46	Bernard FOURMONT	Chambre d'agriculture 46	05 65 10 12 99	b.fourmont@lot.chambagri.fr
42	Jean-Louis LAPOUTE	Chambre d'agriculture 42	04 77 91 43 05	jean-louis.lapoute@loire.chambagri.fr
69	Véronique BOUCHARD	Chambre d'agriculture 69	04 78 19 61 68	veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr
63	Isabelle BOISDON	Vetagro sup - Clermont	04 73 98 13 57	isabelle.boisdon@vetagro-sup.fr
12	Michel WEBER	Chambre d'agriculture 12	05 65 67 88 75	michel.weber@aveyron.chambagri.fr
12	Claudine MURAT	Chambre d'agriculture 12	05 65 73 79 11	Claudine.murat@aveyron.chambagri.fr
48	Maxime COLOMB	Chambre d'agriculture 48	04 66 65 62 00	maxime.colomb@lozere.chambagri.fr
Auvergne	Jean-Luc REUILLON	Institut de l'élevage	04 73 28 52 24	jean-luc.reuillon@inst-elevage.asso.fr
Rhône Alpes	Monique LAURENT	Institut de l'élevage	04 72 72 49 44	monique.laurent@inst-elevage.asso.fr

Lexique

Charges opérationnelles : Somme des charges variables, liées au volume annuel de l'activité (semences, plants, charges alimentaires et vétérinaires, emballages et travaux par tiers)

Charges de structure : Ensemble des dépenses fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre (charges sociales et salariales, amortissements, entretien des bâtiments et matériels, assurances, EDF,...)

EBE (Excédent Brut d'Exploitation) : Différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

Efficacité économique : $EBE / \text{Produit Brut}$.

Produit Brut (PB) : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production.

SAU (Surface Agricole Utile) : Ensemble des surfaces utilisées.

SFP (Surface Fourragère Principale) : Ensemble des surfaces fourragères.

Taux de renouvellement : Nombre de primipares / nombre moyen mensuel de vaches laitières pondérées.

UGB : Unité Gros Bovins.

UMO : Unité de Main d'Œuvre, correspond à une personne occupée à plein temps sur une exploitation.



Contacts

Pôle Agriculture Biologique Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont

89 avenue de l'Europe – BP 35

63 370 LEMPDES

Tél/fax : 04 73 98 69 57

@ : www.itab.asso.fr/reseaux/polebio.php

Contacts :

Myriam VACHER-VALLAS

Mél : myriamvallas@free.fr

Julie GRENIER

Mél : jgrenier.polebio@gmail.com

Institut de l'élevage

Institut de l'Elevage

9 allée Pierre de Fermat

63 170 AUBIERE

Contact : Jean Luc REUILLON

Tél : 04 73 28 52 24

Mél : Jean-Luc.Reuillon@idele.fr

VetAgro Sup

VetAgro Sup, Campus Agronomique de Clermont

89 avenue de l'Europe - BP 35

63 370 Lempdes

Contact : Isabelle Boisdon

Ingénieure de Recherche en agronomie

Tél : 04 73 98 13 57

Mél : isabelle.boisdon@vetagro-sup.fr

ABioDoc

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont

89 avenue de l'Europe – BP 35

63 370 LEMPDES

Tél : 04 73 98 13 99

Chambres d'agriculture

Chambre Départementales d'Agriculture :

→ de l'Aveyron

Carrefour de l'Agriculture

12 026 RODEZ CEDEX 09

Tél : 05 65 73 77 00

→ du Cantal

26 rue du 139ème R.I.

BP 239

15 002 AURILLAC CEDEX

Tél : 04 71 45 55 00

→ de la Haute Loire

Hôtel Interconsulaire

16 boulevard Bertrand

BP 343

43 012 LE PUY CEDEX

Tél : 04 71 07 21 00

→ de la Loire

43 avenue Albert Raimond

BP 40050

42 272 ST-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX

Tél : 04 77 92 12 12

→ du Lot

430 avenue Jean Jaurès

BP 199

46 004 CAHORS CEDEX

Tél : 05 65 23 22 21

→ du Rhône

18 avenue des Mont d'Or

69 890 LA TOUR DE SALVAGNY

Tél : 04 78 19 61 00

*Merci aux éleveurs qui ont accepté de participer à ce dispositif,
pour leur implication et pour leur disponibilité.*



Pour en savoir plus ...

- REUILLON J.L., LAURENT M., 2010. *Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central : Filière Bovins lait, résultats de la campagne 2008*, Pôle AB Massif Central, Décembre 2010, 24 p. (En ligne sur le site Internet du Pôle AB Massif Central)

- Pôle Scientifique AB du Massif Central, 2005. *La production laitière bio dans le Massif Central*, Actes de la 4ème Journée Technique du Pôle Scientifique AB du Massif Central, Brioude Bonnefond, le 19 novembre 2004, 57 p. (En ligne sur le site Internet du Pôle AB Massif Central)

- Pôle Agriculture Biologique Massif Central, 2010. *Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central. Résultats de la campagne 2008*. 84 p.

En ligne à l'adresse suivante :

http://abiodoc.docressources.fr/opac/index.php?lvl=notice_display&id=21730

- Pôle Agriculture Biologique Massif Central, 2011. *Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central. Résultats de la campagne 2009*. 44 p.

En ligne à l'adresse suivante :

http://abiodoc.docressources.fr/opac/doc_num.php?explnum_id=1229

- **Résultats à l'échelle nationale :**

PAVIE J., 2007. *Résultats technico-économiques des exploitations des Réseaux d'Élevage bovins lait et viande en Agriculture Biologique – Evolutions 2001-2004*. Institut de l'Élevage, Septembre 2007. Collection Résultats.

En ligne à l'adresse suivante :

<http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?article13977>

N'hésitez pas à consulter le fond documentaire d'ABioDoc (Centre National de Ressources en Agriculture Biologique)

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont

89 avenue de l'Europe BP 35

63 370 LEMPDES

Tél : 04 73 98 13 99 fax : 04 73 98 13 98

Mél : abiodoc@educagri.fr

@ : www.abiodoc.com



Maître d'ouvrage et coordination :

Myriam VALLAS, Julie GRENIER (Pôle Agriculture Biologique Massif Central),
Sophie VALLEIX (ABioDoc)

Financeurs :

Conseils Régionaux d'Auvergne, de Languedoc Roussillon et de Midi Pyrénées, Etat (FNADT)
Programme financé dans le cadre de la convention interrégionale massif / Massif Central

Acteurs impliqués dans la convention Massif / Massif Central :



*La réalisation de ce document a aussi été possible grâce au soutien financier de **patagonia***

Partenaires techniques et scientifiques :**Ont participé à la rédaction du document :**

Jean-Luc REUILLON et Monique LAURENT (Institut de l'élevage).

Ont effectué le travail de terrain pour l'acquisition et la valorisation des données 2010 :

Mikael BOILLOZ (Chambre d'agriculture du Rhône), Isabelle BOISDON (VetAgro Sup), Mathieu CAPITAINE (VetAgro Sup), Bernard FOURMONT (Chambre d'agriculture du Lot), Jean-Louis LAPOUTE (Chambre d'agriculture de la Loire), Régine TENDILLE (Chambre d'agriculture de la Haute-Loire), Vincent VIGIER (Chambre d'agriculture du Cantal), Michel WEBER (Chambre d'agriculture de l'Aveyron)

**Directeur de publication :**

Myriam VALLAS (Pôle Agriculture Biologique Massif Central), Sophie VALLEIX (ABioDoc)

Coordination éditoriale :

Myriam VALLAS, Julie GRENIER (Pôle Agriculture Biologique Massif Central),
Sophie VALLEIX (ABioDoc)

Mise en page :

Myriam VALLAS (Pôle Agriculture Biologique Massif Central)

Crédits photo :

Jean-Luc REUILLON

Imprimeur :

VetAgro Sup

Imprimé en 2012

*La reproduction des informations contenues dans ce document
est autorisée sous réserve de la mention de la source.*